

Dammarie-lès-Lys, le 1^{er} octobre 2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 16 septembre 2019 s'est réuni le lundi 30 septembre 2019 à 19h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, 297 rue Rousseau Vaudran à Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

M. Nicolas ALIX (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GUERIN du point 14 à 18), M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE (présent à partir du point 7), M. Gilles BATAILL, M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Claude BOURQUARD, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (jusqu'au point 35 puis a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GUERIN), M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Willy DELPORTE, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Gilles GATTEAU, M. Christian GENET (jusqu'au point 41), M. Dominique GERVAIS, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Jean-Pierre MITGERE (jusqu'au point 41), Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, Mme Sylvia ORDIONI, Mme Sylvie PAGES, M. Vincent PAUL-PETIT (présent du point 8 au point 40), Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Marc SAVINO, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER (présent jusqu'au point 39).

Melun

Pringy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

St-Germain-Laxis

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Boissise-la-Bertrand

St-Fargeau-Ponthierry

Montereau-sur-le-Jard

SUPPLEANTS

Mme Danièle CHAZARENC suppléante de M. Francis GALLOY.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, M. Alain BERNHEIM a donné pouvoir à M. Bernard FABRE, M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, M. Éric BONNOMET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK, Mme Anne GRAVIERE a donné pouvoir à M. Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, Mme Dominique KUNDIG-BORDES a donné pouvoir à M. Gilles BATAILL, M. Dominique MARC a donné pouvoir à Mme Patricia CHARRETIER, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à M. Gérard AUBRUN, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO a donné pouvoir à M. Claude BOURQUARD, Mme Carole NADAL a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à Mme Françoise PERREAU, M. Paulo PAIXAO a donné pouvoir à M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Alain TAFFOUREAU a donné pouvoir à Mme Ginette MOREAU, Mme Brigitte TIXIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL, Mme Renée WOJEIK a donné pouvoir à M. Fabien FOSSE, M. Pierre YVROUD a donné pouvoir à Mme Geneviève JEAMMET.

ABSENTS EXCUSES

Mme Josette ANTIGNAC, Mme Farida ATIGUI, M. Noël BOURSIN, Mme Josette CHABANE, Mme Ségolène DURAND, M. François KALFON, M. Romaric MOYON, M. Mourad SALAH, Mme Jocelyne VERNON.

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Christian HUS





Une minute de silence est observée en hommage à l'ancien Président de la République Française Jacques CHIRAC.

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Monsieur Christian HUS en qualité de Secrétaire de Séance.
2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 1er juillet 2019.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 19 septembre 2019.
4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
5. à l'unanimité, avec 62 Pour, approuvé la convention de mise à disposition de service du « délégué à la protection des données ».
6. à l'unanimité, avec 60 Pour et 2 Abstentions, approuvé la création d'un budget annexe M49 "Eau Potable" pour l'exercice de la nouvelle compétence transférée à compter du 1^{er} janvier 2020 à la CAMVS.
7. à l'unanimité, avec 63 Pour, opté pour l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des loyers des locaux situés 949 avenue Saint Just à Vaux-le-Pénil.
8. à la majorité, avec 53 Pour, 2 Contre et 9 Abstentions, décidé d'exonérer de cotisation foncière des entreprises les médecins, auxiliaires médicaux ou vétérinaires remplissant certaines conditions pour une de 5 ans.
9. à l'unanimité, avec 60 Pour et 4 Abstentions, approuvé la convention d'intervention foncière avec l'EPFIF et la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry portant sur le secteur « bords de Seine » à Saint-Fargeau-Ponthierry.
10. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 Abstentions, rappelé les objectifs poursuivis ; approuvé le lancement de la concertation préalable et arrêté les modalités de concertation sur le secteur « bords de seine Leroy ouest / Cooper » à Saint-Fargeau-Ponthierry.
11. à l'unanimité, avec 64 Pour, émis un avis favorable sur la cession d'un terrain à Saint-Germain-Laxis au lieu-dit "Près d'Andy" à la société SPG BAT.
12. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé la convention de partenariat pour le développement économique avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne.
13. à la majorité, avec 41 Pour, 7 Contre et 16 Abstentions, approuvé le rapport d'activité de ses mandataires au sein du Conseil d'administration SPL Melun Val de Seine Aménagement au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
14. à la majorité, avec 50 Pour, 4 Contre et 10 Abstentions, autorisé l'augmentation de capital de la Société Publique Locale Melun Val de Seine Aménagement au profit de la Commune de Boissise-la-Bertrand.
15. à l'unanimité, avec 58 Pour et 6 Abstentions, fixé les tarifs 2020 de la taxe de séjour.
16. à l'unanimité, avec 64 Pour, autorisé l'engagement de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à réaliser les contrôles en assainissement de ses bâtiments intercommunaux.
17. à l'unanimité, avec 64 Pour, émis un avis favorable au rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public assainissement.
18. à la majorité, avec 63 Pour et 1 Contre, décidé l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2020 sur le territoire collecte du SMITOM Lombric pour les entreprises inscrites sur les listes jointes à la délibération.

19. pris acte du rapport annuel 2018 du SIETOM de la région de Tournan-en-Brie.
20. à l'unanimité, avec 64 Pour, confirmé le choix d'un lien ville-ville, intégré au futur passage souterrain actuellement en cours d'étude par la SNCF concernant le Pôle d'échanges multimodal.
21. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé la convention de co-maitrise d'ouvrage avec la ville de Dammarie-lès-Lys pour l'aménagement d'une voie verte dans le cadre du projet de requalification des avenues Gabriel Péri et de la Forêt.
22. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé la convention de co-maitrise d'ouvrage avec la ville de Dammarie-lès-Lys pour l'aménagement d'une voie verte dans le cadre du projet d'aménagement du parc de l'Abbaye du Lys.
23. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 Abstentions, approuvé le protocole d'engagements renforcés et réciproques ajouté au Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
24. à la majorité, avec 58 Pour, 2 Contre et 4 Abstentions, approuvé la première programmation 2019 de logements locatifs sociaux.
25. à l'unanimité, avec 60 Pour et 4 Abstentions, approuvé la mise en place du dispositif « permis de louer » sur le territoire de la commune de La Rochette.
26. à l'unanimité, avec 64 Pour, attribué au syndicat des copropriétaires de la résidence Plein-Ciel à Le Mée-sur-Seine une subvention d'un montant de 16 500 € dans le cadre de travaux d'urgence.
27. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé la convention de financement avec le syndicat des copropriétaires de la résidence Espace à Le Mée-sur-Seine et attribué une subvention de 200 100 € dans le cadre d'un plan de sauvegarde de la résidence.
28. désigné Madame Anne MORIN en tant que représentante de la CAMVS au sein de la SCIC COPROCOOP Ile-de-France – Résidence Espace – Le Mée-sur-Seine.
29. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 ne participent pas au vote, approuvé l'adhésion de la commune de Guigneville-sur-Essonne au SIARCE.
30. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 ne participent pas au vote, approuvé l'adhésion de la commune de Baulne au SIARCE.
31. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé l'adhésion de la commune de Vayres-sur-Essonne au SIARCE.
32. à l'unanimité, avec 64 Pour, approuvé l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine pour l'électricité et le gaz (SMOYS) pour le transfert de ses compétences électricité et gaz.
33. à l'unanimité, avec 60 Pour et 4 Abstentions, approuvé la modification des statuts du SIARCE.
34. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 Abstentions, approuvé les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Seine-et-Marne Numérique.
- Une suspension de séance a lieu de 23h10 à 23h45
35. à la majorité, avec 4 Pour, 56 Contre, 2 bulletins blancs et 2 Abstentions, émis un avis défavorable à l'acquisition du terrain de Boissise-le-Roi pour l'aménagement d'une aire de grands passages (vote à bulletin secret).
36. pris acte du rapport annuel 2018 du Syndicat Mixte Gestion Habitat Voyageur (SYMGHAV).
37. à l'unanimité, avec 64 Pour, décidé la mise en place d'un contrat d'apprentissage au sein de la direction patrimoine-environnement.

38. à l'unanimité, avec 64 Pour, décidé la mise en place d'un contrat d'apprentissage concernant la mission « Fonds Européens ».

39. à l'unanimité, avec 62 Pour et 2 Abstentions, approuvé la modification du tableau des effectifs.

40. à l'unanimité, avec 62 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé la mise en place d'une annualisation du temps de travail pour les agents affectés au site de la Faculté de Médecine à Melun.

41. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé, à l'issue de la procédure de mise en concurrence, de retenir le groupement AlterNative Courtage / TERRITORIA Mutuelle, pour la convention de participation pour la santé et pour la convention de participation pour la prévoyance.

42. à la majorité, avec 12 Pour, 44 Contre, 2 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, rejeté le vœu présenté par les élu(e)s du groupe "Pour l'Agglo, une gauche démocrate, écologiste et apparentés" - vœu de soutien à la mise en place d'une procédure référendaire sur la question de l'exploitation des aérodromes de Paris, en application de l'article 11 de la Constitution.

La séance a été levée à 00h20

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun